



# Bulletin d'adhésion 2023

## Bulletin des agriculteurs anciens exploitants

### Cadre réservé à l'administration

N°  
 N° facture :  
 Libellé commune affectation :  
 Type appel :  
 Libellé Com Com :

NOM Prénom :  
 Adresse :  
 CP Ville :

### Vos coordonnées pour chaque adhérent

(merci de corriger et/ou compléter)

Mail :  
 Tel portable :  
 Tel fixe :  
 Date de naissance :



- Dans le cadre de la loi de protection des données, j'accepte la conservation de celles-ci par la FDSEA 38. Vos coordonnées serviront à l'envoi de sms, mails et courriers pour la défense et les services liés à votre exploitation.
- Dans le cadre de la promotion de la FDSEA et de ses actions, j'accepte être pris en photos/vidéos et que ces images soient diffusées sur l'ensemble des outils de communication internes/externes pour une durée indéterminée.

### 1- VOTRE COTISATION DE BASE :

**52 €**

- Vous êtes adhérent Ancien Exploitant pour la première fois ? Bénéficiez de 50% de réduction sur votre cotisation de base.

### 2- VOS OPTIONS FACULTATIVES :

**Total des options ... €**

OPTION JURIDIQUE\* : 25 €

PROPRIETAIRE RURAUX : 10 €

*Adhésion à la section*

**OU**

FORFAIT DOUBLE OPTIONS : 30 €

Option juridique\*  
 +  
 Propriétaire ruraux

*\*(être adhérent depuis au moins 2 ans pour pouvoir bénéficier des réductions du service juridique)*

CRIARD / AFDI "PAYSANS SANS FRONTIERES" :

... € (2 € minimum)

**MONTANT  
 TOTAL  
 A PAYER**

1		2		+		=		..... €
52								..... €


A retourner à :

FDSEA 38 - Maison des agriculteurs, 34 Rue du Rocher de Lorzier - Centr'Alp' – 38430 - Moirans  
 Tel : 04 76 20 68 10 - mail : [fdsea38@fdsea38.fr](mailto:fdsea38@fdsea38.fr)



# MODE DE RÈGLEMENT

PAR :

PRÉLÈVEMENT  Single Euro Payments Area

Votre cotisation sera prélevée le :  
**15 mars 2023**

En apposant ma signature sur ce document,  
J'autorise la FDSEA de l'Isère à prélever le montant total calculé de la cotisation.

Je renvoie ce bulletin d'adhésion signé + le mandat SEPA + un RIB à la FDSEA  
Avant le 28 février.

OU :

CHÈQUE à l'ordre de la FDSEA 38

Fait à.....le.....

Signature :

**Facilitez votre règlement en optant pour le prélèvement SEPA !**

En renvoyant votre bordereau d'adhésion + le mandat SEPA + un RIB en 2023, à vous la simplicité et la rapidité pour les futures années. Tout cela en gardant la sécurité et le contrôle de chaque prélèvement annuel.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la FDSEA 38 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions données correspondant à votre cotisation syndicale.

Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

- ✓ **Si vous souhaitez modifier vos coordonnées bancaires**, nous vous renverrons un nouveau mandat SEPA après demande par téléphone au 04.76.20.68.10 ou par écrit (mail ou courrier) avant le 28 février 2023. Le nouveau mandat de prélèvement sera à nous retourner signé.
- ✓ **Si vous ne désirez pas renouveler votre adhésion à la FDSEA 38**, vous devrez nous notifier cette décision par écrit obligatoirement (mail ou courrier) avant le 28 février 2023.

A retourner à :

FDSEA38 - Maison des agriculteurs, 34 Rue du Rocher de Lorzier - Centr'Alp - 38430 - Moirans  
Tel : 04 76 20 68 10 - mail : [fdsea38@fdsea38.fr](mailto:fdsea38@fdsea38.fr)

**NOUVEAU**  
**Plus simple, plus rapide !**  
**Facilitez votre règlement, optez pour le**  
**prélèvement SEPA**  
*(Voir notice du mandat SEPA ci-dessous)*